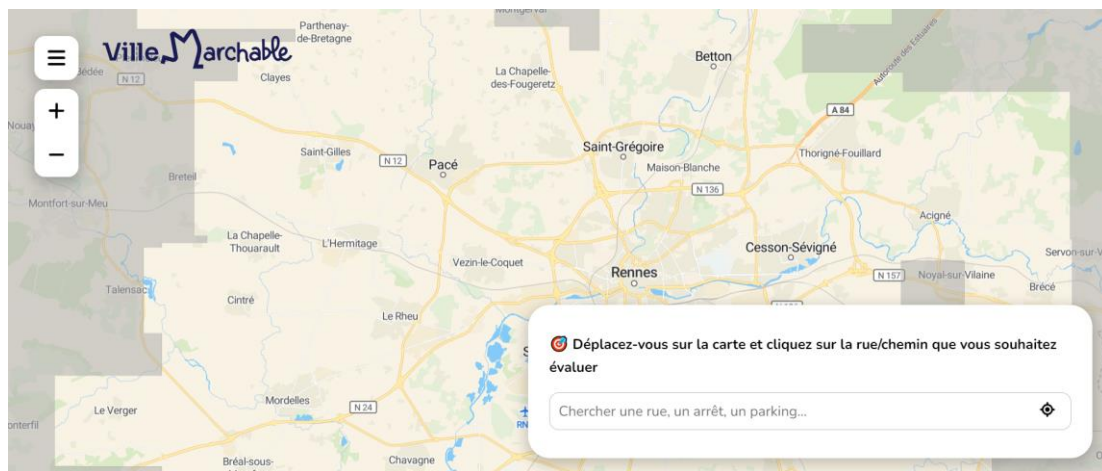




Mobilités

Une enquête participative sur la qualité de marche à Rennes Métropole jusqu'au 15 juillet 2024

Dans le cadre d'une expérimentation avec la société Someware, Rennes Métropole met en ligne une enquête participative pour inviter les habitants à s'exprimer sur leur expérience quotidienne de la marche à pied. Jusqu'au 15 juillet 2024, il est possible de donner son avis sur les rues et chemins de l'ensemble de la métropole [sur la carte en ligne](#).



Rennes Métropole est lauréat, avec de nombreuses autres entités (laboratoires de recherches, collectivités, entreprises privées) d'un appel à projets TID (Territoires intelligents et durables) pour une durée de 3 ans. Appelé "City Orchestra", ce projet concret autour des sujets de transition écologique du territoire selon plusieurs thématiques (air, énergie, climat...) dont un volet concerne la marche.

Dans ce volet marche, le projet vise à identifier **les points d'amélioration en termes d'aménagements, d'agrément, de confort et d'accessibilité des itinéraires piétons**. Alors que Rennes est la première grande ville propice à la marche en France, Rennes Métropole souhaite poursuivre ces efforts sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Pour établir ce diagnostic de marchabilité sur le territoire de la métropole, l'entreprise Someware, qui a déjà développé le calculateur d'itinéraires piétons/PMR Handimap pour le réseau STAR, a conçu une plateforme d'enquête sur la qualité de marche, dont l'objectif est d'agrèger des données factuelles et ressenties sur les différentes rues de la métropole selon plusieurs critères : praticabilité / confort / sécurité (trottoirs assez larges ? traversées sécurisées ? végétation suffisante ? etc.).

L'enquête est accessible à l'adresse suivante : <https://rennes-metropole.ville-marchable.fr/>

Qu'est-ce que la marchabilité ?

Un territoire marchable facilite la pratique de la marche : avec des commerces et services de proximité, des transports en commun pratiques, des espaces verts, et des temps de marche raisonnables (10-15 minutes max) pour y accéder, ainsi que des parcours confortables et sécurisés.

Développer la marche en ville, c'est améliorer la qualité de vie, la santé et l'inclusion sociale de tous, quels que soient l'âge, le genre ou le handicap. C'est aussi contribuer à l'adaptation au changement climatique en végétalisant les rues, et en réduisant les émissions de particules fines et CO₂.

Service de Presse Rennes
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34
[Espace Presse](#)

